

AR PREFECTURE

016-200054047-20170711-2017_07_11_04-DE
Reçu le 13/07/2017

Depuis, les Conseils d'Ecole, des écoles Chantefleur, Clairefontaine et de Pierre et Marie Curie se sont réunis et ont proposé de revenir à la semaine de 4 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Répartit, dès la rentrée scolaire 2017/2018, les heures d'enseignement hebdomadaires pour les écoles de Confolens sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches auprès du directeur académique de l'éducation nationale et à signer tous les documents nécessaires.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 juillet 2017



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

